

Robert de Boron et les idées eucharistiques

Ayumi YOKOYAMA

Le Graal, après son apparition littéraire et mythique dans le *Perceval ou le Conte du Graal* de Chrétien de Troyes, se voit attribuer une origine chrétienne. Le *Roman de l'Estoire dou Graal* [le *Joseph*]¹(vers 1200) de Robert de Boron est conservé dans l'unique manuscrit en vers (BN fr.20047) alors qu'il en existe 17 manuscrits en prose. Nous sommes mal informés sur l'auteur. Cependant, le roman est imprégné de la culture cléricale. Depuis longtemps, les critiques ont tenté de préciser la position religieuse exacte de Robert de Boron. L'influence de la messe byzantine (Anitchkof²), l'eschatologie de Joachim de Flore (Kurt Ruh³) ou le gnosticisme (Zambon⁴) ? Il est regrettable que leur approche en analogie n'ait pas très bien contribué à l'élucidation des passages obscurs et contradictoires encore moins du dessein de l'auteur. Ce roman est orthodoxe. Mais la constatation de l'orthodoxie n'induirait pas forcément la nature "moralisatrice" du roman. Robert de Boron envisageait-il vraiment d'édifier le public, en soutenant les dogmes de l'eucharistie? Ou bien s'est-il lancé dans la création libre romanesque, en restant indépendant de l'Église? L'objectif de cet article est de mettre en cause la postulation "classique", le Graal-calice⁵ et de réviser les détails eucharistiques par rapport à l'intégralité du récit et aussi par rapport de la grande tradition exégétique⁶.

L'interprétation symbolique de la messe

Ce n'est qu'après le quatrième Concile de Latran (1215) que l'Église a affirmé officiellement les dogmes de la transsubstantiation et de la présence réelle⁷. Au XI^e siècle, la mise en doute de ces théories par Bérenger de Tours a suscité la rédaction de nombreux traités, parmi lesquels *Liber de corpore et sanguine Domini* de Lanfranc⁸ qui a joué un rôle crucial pour systématiser la doctrine. À côté de ces débats théoriques, le XII^e siècle est marqué par l'efflorescence de l'interprétation symbolique de la liturgie, où le tombeau de Jésus était considéré comme une préfiguration du calice de la messe. En 1891,

Heinzel⁹ a dressé l'inventaire des écrits médiévaux exposant ce symbolisme : Rupert de Deutz (*De divinis officiis*), Sicard de Crémone (*Mitræ seu de officiis ecclesiasticis*), Amalaire (*Liber officialis*), Honorius Augustodunensis (*Gemma animæ*) etc. En s'inspirant probablement de cette correspondance du tombeau-calice, Robert a fait recueillir le sang du Crucifié dans un "veissel" de la Cène par Joseph d'Arimatee, un homme riche qui a enseveli Jésus. De même que le tombeau appartient à Joseph (Mat. 27:60), ce "veissel" est possédé et gardé par ce "benefactor Dei", appellation de Grégoire de Tours¹⁰.

Se basant sur la postulation Graal-calice, Manuel Insolera¹¹ présume que Robert, influencé par les écrits liturgiques, renforce le dogme de la transsubstantiation. Malgré l'apparence "très" eucharistique, pourtant, le récit ne permet pas l'identification naïve du Graal au calice. Le début du récit présente la vie de Jésus par ordre chronologique de manière évangélique. Mais dans la description de la Cène (vv.318-400), l'auteur tait la consécration et les paroles institutionnelles «Prenez et mangez ceci, c'est mon corps. Buvez-en tous, car ceci est mon sang (Mat. 26:26--28).» Ce silence paraît d'autant plus intentionnel que l'auteur présente en détail le reste de la Cène. Plus étonnante encore est l'expression du "veissel du sacrement" : il ne dit jamais si ce "veissel" du sang historique était la coupe contenant le vin ou le récipient du pain pendant la Cène.

Leenz eut un veissel mout gent

Ou Criz feisoit son sacrement (éd. Nitze, vv.395-396);

Ayant en vue la démonstration de la transsubstantiation, il aurait dû l'identifier à la coupe de vin. Pour Robert, le Graal est une relique plutôt que le calice, car il contient — dès le début — le sang du Christ et qu'il ne subit aucun changement de substance du contenu.

La dévotion au Saint-Sacrement se remarque surtout chez les cisterciens aux XII^e et XIII^e siècles¹². Cette réserve eucharistique de Robert fait contraste avec la représentation aussi dramatique que possible du sacrement chez les autres romanciers du Graal. Dans le *Perlesvaus*, le roi Arthur est témoin d'une messe miraculeuse à la Chapelle Saint Augustin où l'ermite consacre un bel enfant qui se transforme en "home, sanglant o coste"¹³. Cette messe s'inspire, d'après Roach, d'un recueil de miracles de Pierre le Vénérable¹⁴. Au

château de Corbenic, dans la *Queste del Saint Graal*, les trois chevaliers élus assistent à la messe du Graal où l'Enfant tombant du ciel s'incorpore à l'hostie. Pauphilet identifie sa source à *Dialogus miraculorum* (1223) de Césaire d'Heisterbach¹⁵. En fournissant la longue liste des écrits des miracles eucharistiques, qui remontent à Cyprien, Roach constate, "but it was not until the eleventh century that they were used seriously in theological treatises¹⁶." La réaction contre Bérenger et les hérétiques en a animé les rapports de ces miracles, qui témoignent en particulier le changement miraculeux de l'hostie en viande et du vin en sang pendant la communion. Nous en constatons trois fonctions : A. la punition des participants ou des célébrants indignes de la messe ; B. la récompense et la consolation aux pieuses gens ; C. le renforcement de la foi de ceux dans le doute. La plupart des romans du Graal profitent du type B, en satisfaisant "le désir de voir l'hostie¹⁷". Mais Robert fait Christ récompenser le héros de sa fidélité, non par la vue, mais par la "possession" de son corps.

La différence entre Honorius et Robert

En reprochant la mise au tombeau, les juifs emprisonnent Joseph. Jésus lui rend visite pour l'initier et lui passer le "veissel". La source directe des vers 899-913 est *Gemma Animae* de Honorius, qui cherche à présenter d'aussi nombreuses correspondances que possibles : le drap de lin est le corporal, la pierre sur le tombeau est la patène etc.

Dicente sacerdote *Per omnia saecula saeculorum*, diaconus venit, calicem coram eo sustollit, cum favone partem ejus cooperit, in altari reponit et cum corporali cooperit, praeferens Joseph ab Arimathia, qui corpus Christi deposuit, faciem ejus sudario cooperuit, in monumento deposuit, lapide cooperuit. Hic oblata, et calix cum corporali cooperitur, quod sindonem mundam significat, in quam Joseph corpus Christi involvebat. Calix hic, sepulcrum ; patena, lapidem designat, qui sepulcrum clauserat. Tres articuli, scilicet *Oremus praeceptis*, et *Pater noster*, et *Libera nos, Domine*, tres dies significant, quibus Christus in monumento quiescebat¹⁸.

Le *Joseph* développe le discours de Jésus comme suivant :

“Ausi sera representee
 Cele taule [de la Cène] en meinte contree.
 Ce que tu de la crouiz m’ostas
 Et ou sepulchre me couchas,
 C’est l’auteus seur quoi me metrunt
 Cil qui me sacrefierunt.
 Li dras ou fui envolepez
 Sera corporaus apelez.
 Cist veissiaus ou men sanc meïs,
 Quant de men cors le requeillis,
 Calices apelez sera.
 La platine ki sus girra
 Iert la pierre senefiee
 Qui fu deseur moi seelee
 Quant ou sepulchre m’eüs mis (vv.899-913).”

Dès le XIX^e siècle, les critiques ont remarqué la similitude entre ces deux discours, mais jamais la différence. Un examen attentif montre cependant de significantes modifications.

[1] Chez Robert, Joseph n’est lié à aucun célébrant, tandis que Honorius identifie cet ensevelisseur au diacre et qu’Amalair¹⁹ à l’archidiacre. À sa place, les célébrants sont présentés anonymement au pluriel : “cil qui me sacrefierunt” (v.904). La modification de Robert paraît d’autant plus intentionnelle que cette liaison Joseph-diacre était diffusée aux XII^e et XIII^e siècles, ce que constate par exemple la mention de Durandus dans *Rationale divinatorum officiorum*²⁰.

[2] Le sépulcre ne signifie pas le calice, mais l’autel. Dans ce roman, littéralement, le “calice” n’est qu’un nom possible de ce “veissel”, car ce dernier contient le sang du Calvaire, de même que les calices qu’emploient les églises pendant leurs offices.

Ce discours de Jésus dans la prison n’est donc qu’une remarque de l’institution sacramentale par le Christ lui-même, ne s’adressant pas directement au présent du Graal. La “de-ritualisation” du Graal est attestée ultérieurement par la Table du Graal : pendant le service du “veissel”, Joseph ne fait qu’acte de présence. Aucune action, aucune parole. C’est la voix du Saint-Esprit qui parle, si nécessaire. Lot-Borodine²¹ remarque que ce service est “non liturgique” et réfute l’identification le Graal-calice. Tout ce que Robert a fait, c’est d’introduire d’une façon abstraite la ressemblance entre l’ensevelisse-

ment et la messe dans le discours de Jésus.

La reconstitution de la Cène

Il est intéressant de noter que, dans la description de la Cène, tout en omettant la consécration du pain et du vin, Robert insère volontairement le “lavement des pieds”, que nous lisons seulement dans l’*Évangile selon saint Jean* (Jean 13). Voici le résumé du discours de Jésus lavant les pieds des disciples (vv.344-360) : “de même que l’eau fut souillée par le lavement des premiers pieds, de même, personne n’échappe au péché. Mais vous pouvez laver les souillures des uns et des autres.” Et Il ajoute, “Laisserons cette leçon pour Pierre et nous la confions aux ministres de la sainte Église.”

“Cest essemble a Pierre leirons
Et as menistres le donnons
De sainte Eglise voirement,
Pour enseigner a l’autre gent (vv.357-360):”

Ce discours, étudié par Payen²², reflète bien la discussion contemporaine de la validité du sacrement conféré par le pécheur. En le considérant comme efficace, Robert professe que le sacrement se produit par l’acte “ex opere operato”, et non par la personne “ex opere operantis”. Le Graal est ainsi assimilé à la grâce absolue²³, qui remplit les justes à sa seule vue. Robert n’était-il pas conscient de la présence “réelle” des prêtres indignes? Luxure, avarice, colère — les péchés infestaient les milieux cléricaux du XII^e siècle. Comme nous avons vu plus haut, la punition du célébrant indigne est une des formes répandues des miracles eucharistiques. Petrus Damianus²⁴ rapporte, par exemple, qu’un prêtre coupable a été puni par la cendre chaude quand il rompait le pain eucharistique.

Tout cela expliquerait le refus d’identifier le héros au célébrant : ce roman accentue toujours le contraste entre Joseph et les apôtres ; la communauté du Graal et l’Église sacerdotale. Notre auteur vivait au sein de la diffusion de la littérature apocryphe²⁵ qui choisit souvent Joseph comme protagoniste (*Narratio Josephi, Vindicta Salvatoris* et l’*Évangile de Nicodème*), aussi bien que dans la riche tradition patristique, qui ne cesse pas de demander, dans les commentaires évangéliques, pourquoi le Christ a été enseveli par Joseph, non

par les apôtres. Saint Ambrose²⁶ dit dans la *Traité sur l'Évangile de saint Luc*, “Quid sibi etiam uult quod non apostoli, sed Ioseph sepeliunt?” La réponse a été fournie par saint Jérôme, Bède, Grégoire de Tours et d'autres²⁷: parce qu'il était noble et juste. Le haut statut social laïque lui permit la réception du corps de Jésus auprès de Pilate, ainsi que sa justesse le poussa à l'enterrement dans la solitude complète. Théoriquement, il pouvait dépasser les apôtres en fidélité. Désignant leur fuite et la négation de Pierre, Amalraire dit en effet, “Ioseph, ce disciple caché, transcende tous, les apôtres et les autres disciples (Qui quamvis ex numero foret occultorum discipulorum, tamen in promptu omnes transcendit, scilicet et discipulos et apostolos).”

Qui quamvis ex numero foret occultorum discipulorum, tamen in promptu omnes transcendit, scilicet et discipulos et apostolos. Discipulis tantummodo a longe stantibus et intuentibus, apostolis latentibus in abditis, Ioseph mercatus est sindonem, ut depositum corpus Jesu involveret. Quantae dignitatis foret iste Ioseph in tractatu Bedae legitur super Lucam, ita dicendo : Magnae quidem iste Ioseph dignitatis apud saeculum, sed majoris apud Deum meriti fuisse laudatur : ut per justitiam meritorum sepeliendo corpori Dominico dignus foret, et per nobilitatem potentiae saecularis idem corpus accipere posset²⁸.

Honorius²⁹ déclare de sa part que le Ressuscité apparut premièrement devant Ioseph, rejetant l'ordre canonique et se basant sur l'*Évangile de Nicodème*. Jésus souligne de la même façon la position privilégiée du juste dans le *Ioseph*.

“Nul de mes deciples o moi
N'ei amené, sez tu pour quoi?
Car nus ne set la grant amour
Que j'ai a toi des icé jour
Que tu jus de la crouiz m'ostas,
Ne veinne gloire eü n'en has.
Nus ne connoit ten cuer loial
Fors toi et Dieu l'esperital.
Tu m'as amé celeement,
Et je toi tout certainement.

Nostre amour en apert venra
Et chaucuns savoir la pourra.
Meis ele sera mout nuisanz
As mauveis Juïs mescreanz.
En ten pouoir l'enseigne aras
De ma mort et la garderas,
Et cil l'averunt a garder
A cui tu la voudras donner (vv.833-850).”

La table de la Cène est déficiente par essence : Judas était là. Robert a fourni le Siège Périlleux à la Table du Graal, parce qu'elle ne doit plus “avoir” Judas. Le corps de Moysés disparaît au moment où il s’y assoit, ce qui n’est pas la punition, mais la négation drastique de la présence du traître et du mensonge. La Table du Graal ne commémore pas la table de la Cène, mais la transcende, de même que Joseph transcende les apôtres. Elle ne préfigure pas l’autel de l’Église, mais la Table Ronde que dirige le roi Arthur.

Quand Bron, beau-frère de Joseph, ordonne à ses douze fils de se marier, ils suivent la “forme” de la sainte Église, la “vieille loi”³⁰.

Pristrent les [=époux] selonc la viez loi,
Tout sanz orgueil et sanz bofoi,
En la fourme de sainte Eglise (vv.2951-2953).

Mais un seul nommé Alain préfère le célibat et la voix divine l’élit comme dirigeant de la communauté. Voici l’image de l’Église strictement rituelle et conventionnelle. Le roman renvoie celle-ci ainsi en marge du récit, vers le présent du narrateur et du public.

Deux communautés

Pourquoi Robert a-t-il fait Joseph recueillir le sang du Christ déposé par terre, non sur la croix? Mon hypothèse : c’est pour éviter au Graal l’identification avec le calice, et à Joseph le rattachement à l’Église sacerdotale. Les peintures et les enluminures médiévales étaient inondées par l’image du calice recevant le sang du Christ sur la croix ; le porteur en était le plus souvent “Ecclesia”, Dame allégorique. Vloberg commente dans *l’Eucharistie dans l’art*³¹:

La figure de l'Église, recueillant à sa source le Précieux Sang, est fréquente dans les Crucifixions à caractère mystique du XI^e au XIII^e siècle, celles notamment qui transparaissent aux vitraux de la Nouvelle Alliance, comme à Bruges et à Sens³².

Pourquoi, d'ailleurs, Robert n'a-t-il pas fait mention de la Lance, tandis que Chrétien de Troyes aligne le Graal et la Lance sanglant dans le cortège? — Parce que la Lance de Longin est la preuve évidente du saignement sur la croix. Si le roman mentionnait la Lance, Joseph aurait été obligé de travailler "sous" la croix. Les romans suivants du Graal comme *l'Estoire del Saint Graal* présentent en général cette iconographie répandue, montrant Joseph sous la croix et la Lance de Longin.

Chez Robert, le héros lui-même était conscient de la coexistence de deux communautés également sacrées, quand il conseille à Vespasien de croire au "commandement de ses deciples et de moi". Les versions en prose suppriment à l'unanimité "de moi", probablement choqués par cette juxtaposition³³.

"Et tu le commandement croi
De ses deciples et de moi,
A cui Diex le voust enseigner
Pou son non croistre et essaucier (vv.2213 – 2216)."

Joseph adresse à Vespasien un long discours sur la Création et l'histoire de salut pour que le fils de l'empereur réalise la nécessité de la "vengeance" de la mort de Jésus, c'est-à-dire la punition des juifs. La *Vengeance Nostre Seigneur*, une de ses sources apocryphes, a la "vengeance" pour but en soi, tandis que l'intérêt de ce roman consiste dans le processus de la prise de conscience du devoir et de la découverte de la vérité, ce que montre clairement l'article de Grimbert³⁴. La seule mission de Joseph est d'"arranger" la mort de Jésus en convainquant Vespasien de la vengeance ; il ne déclare aucun pouvoir édifiant auprès du public. C'est pourquoi il fait rejoindre Vespasien aux apôtres après la punition des coupables.

Joseph dist : "Si tost cumme istras
De ci et de moi partiras,

Quier les deciples Jhesu Crist
Qui tiennent ce que il leur dist,
Car il sevent ce qu'il donna
Et quanque a feire commanda (vv.2225-2230);”

En comparant le vers et la prose, Evdokimova dit :

Le *Joseph* en prose tend à assimiler le protagoniste à un apôtre. Il affirme en effet sans détour que Joseph prêche l'Évangile, tandis que le roman rimé se contentait de le montrer en train de donner de “bons enseignements” aux membres de sa communauté³⁵.

La remarque est juste. La critique attribue cette modification sensible du vers en prose, d'un roman “courtois et historique” en roman “hagiographique et didactique”, à la pratique de la rhétorique et à l'influence des écrits religieux, en prétendant trouver des sources concrètes. Mais la raison plus simple et plus convaincante de cette transformation ou bien “transsubstantiation” n'est-elle pas l'incompréhensibilité du vers? Ce que Robert a évité, les anonymes l'ont fait.

La Table du Graal et la Table Ronde se distinguent nettement de l'Église, de même que la “Cité de Dieu” de saint Augustin n'est pas identique à l'Église visible, qui est “le seul bureau de recrutement par lequel on peut entrer dans la Cité³⁶” et, contient et contiendra les ennemis de Dieu jusqu'à la fin du monde.

L'intellectuel n'était pas indifférent à la fragilité des institutions ecclésiastiques, existant à cause de la chute. L'eucharistie constitue l'unité du corps mystique, l'Église. Cet énoncé trahit tout de même la profonde artificialité, toujours menacée par la multiplicité essentielle — des pains et des autels, qu'exprima déjà Bérenger. Le culte des saints augmentait le nombre d'autels dans chaque église ; la messe hors de l'église ou la messe “privée” était fréquente — il est connu que cette menace de “pluralité” suscita l'accentuation de l'unité de l'Église dans les articles du quatrième Concile de Latran. Faisant référence à son dernier dîner, Jésus dit à Joseph dans la prison:

“Ausi sera representee
Cele taule en meinte contree (vv.899-900).”

Tant que la table de la Cène est représentée dans cette pluralité “en meinte contree”, l’eucharistie sera mis en danger par la faiblesse humaine des participants et des célébrants, par la limite des paroles humaines. Robert a assuré donc “nécessairement” et “logiquement” l’unité communautaire dans l’unité matérielle : la possession et la garde du corps historique de Jésus et la succession consanguine des gardiens du Graal. L’authenticité de la Table du Graal est toujours attestée par la “présence réelle” du sang— le sang historique. Cette Table se développera, dans le *Merlin*, avec les personnages arthuriens, s’unissant l’un à l’autre par l’amour de Dieu, pour affronter la fin tragique que prépare Geoffroy de Monmouth. Robert tenait toujours compte du salut de ce monde laïc. L’emploi du mot “corps mystique” au sens actuel [l’Église] n’était pas encore fixé au XII^e siècle³⁷ et il fallait attendre les grands scolastiques du siècle suivant. La plasticité de la notion n’a-t-elle pas laissé notre auteur rêver d’une communauté idéale en toute liberté et contempler la possession éternelle du Verbe ?

Sa suppression allusive de l’Église fait bifurquer les romans suivants du XIII^e siècle vers l’épanouissement libre de la création littéraire — l’autre côté de la moralisation. *L’Estoire del Saint Graal* mélange la messe du Graal et le culte de relique, en inventant le premier évêque Josephé, fils de notre Joseph. *La Queste du Graal* et la *Morte d’Arthur* de Malory présentent également la messe ultime de Sarraz que célèbre le Christ lui-même. Dans le *Parzival* de Wolfram von Eschenbach, c’est le roi Amfortas qui célèbre la messe du Graal et l’Église est absente.

Anitchkof a dit, “le saint Graal, c’est le calice : aucun conteur, aucun trouvère du moyen âge n’en a douté³⁸.” Pour Robert de Boron, c’était le contraire. Ne connaissant que le *Perceval* et la doctrine eucharistique, comment ne pouvait-on pas se demander si le Graal est le calice? Ce doute perpétuel et l’ambivalence cléricale ont composé ce roman. *Le Joseph* est un roman de la Rédemption, bien sûr. Mais il ne rachète pas les personnages : il rachète l’eucharistie elle-même.

NOTES

- 1) Robert de Boron. *Le Roman de l'Estoire dou Graal*. Ed. Nitze. Champion. 1983 ; —. *Joseph d'Arimatee*. Ed. O'Gorman. Pontifical Institute of Medieval Studies. 1995.
- 2) Anitchkof, Eugène. «Le Saint Graal et les rites eucharistiques.» *Romania* 55 (1929). pp.174-192.
- 3) Kurt Ruh. «Joachitische Spiritualität im Werke Roberts von Boron.» dans *Mél. Max Wehrli*. Zürich et Freiburg i. Breisgau. 1969. pp.167-196.
- 4) Zambon, Francesco. «Robert de Boron, les “secrets du Graal” et la “tradition gnostique” des apôtres.» *Heresis* 22 (1994). pp.79-99.
- 5) ex. Micha, Alexandre. «Sur trois vers du *Joseph* de Robert de Boron.» *Romania* 75 (1954). pp.240-243.
- 6) Cet article se base sur ma communication à la X^e conférence à Tübingen de la Société Internationale de la Littérature Courtoise (ICLS), le 2 août 2001.
- 7) cf. García García, Antonius. *Constitutiones Concilii quatri Lateranensis una cum commentariis glossatorum*. Città del Vaticano. Biblioteca Apostolica Vaticana. 1981 ; Jungmann, Joseph André. “*Missarum Sollemnia*” *explication génétique de la messe romaine* III. 1954 ; *Dictionnaire de Spiritualité ascétique et mystique*. t.IV-2. p.1579 sq.
- 8) *Patrologia Latina*. Ed. Migne. t.150. col.421.
- 9) Heinzl, Richard. *Über die französischen Gralromane*. Vienne. 1891. p.103.
- 10) Gregor von Tours. *Zehn Bücher Geschichten*. 1. Ed. Buchner. Berlin. 1955. p.28.
- 11) Insolera, Manuel. «Robert de Boron, lo pseudo-Germano e Onorio Augustodunense : il Graal e il mistero della transustanziazione.» *Romania* 108 (1987). pp.268-287.
- 12) cf. Hontoir, Camille. «La dévotion au Saint-Sacrement chez les premiers cisterciens (XII^e-XIII^e siècles).» *Studia Eucharistica* (1946). pp.132-156.
- 13) Nitze, William A. *Le Haut Livre du Graal, Perlesvaus*. I. New York. 1972. p.36.
- 14) Roach, William. «Eucharistic Tradition in the *Perlesvaus*.» *ZRP* 59 (1939). pp.10-56.

- 15) Pauphilet, Albert. *Études sur la Queste del Saint Graal*. Champion. 1980. p.94.
- 16) Roach. *op.cit.* p.26; Brewer, E.C. *A Dictionary of Miracles*. Detroit. Omnigraphics. 1992.
- 17) cf. Dumoutet, Édouard. *Le désir de voir l'hostie et les origines de la dévotion au Saint-Sacrement*. Gabriel Beauchesne, 1926.
- 18) *Patrologia Latina (PL)*. t.172. col.558.
- 19) Cabaniss identifie Amalaire à la source ultime du symbolisme du *Joseph* (Cabaniss, Allen. «Joseph of Arimathea and a Chalice.» *Mississippi Studies in English* 4 (1963). pp.61-67). Amalaire dit, "Hunc Joseph ad memoriam ducit archidiaconus, qui levat calicem de altari, et involvit sudario, scilicet ab aure calicis usque ad aurem. Sicut ille diaconus primatum tenet inter caeteros diaconos, qui levat calicem cum sacerdote, ita iste Joseph tenuit inter caeteros discipulos, qui meruit corpus Domini de cruce deponere, et sepelire in monumento suo (*PL*, t.105, col.1144). "
- 20) Guillaume Durand. *Rational ou Manuel des divins offices (Raisons mystiques et historiques de la liturgie catholique)* II, Barthelemy, M.Charles(trad.), Louis Vivès, 1854, pp.337-338 et d'autres.
- 21) Lot-Borodine, Myrrha. «Le symbolisme du Graal dans l'*Estoire del Saint-Graal*.» *Neuphilologus* 34 (1950). p.66.
- 22) Payen, Jean-Charles. «Sur Robert de Boron *Joseph*, v.341 ss.» *Le Moyen Âge* 71 (1965). pp.423-432.
- 23) cf. Gilson, Étienne. «La mystique de la grâce dans la *Queste del Saint Graal*.» *Romania* 51 (1925). pp.321-347.
- 24) *PL*. 145. col.656.
- 25) Tischendorf, Constantin. *Evangelia Apocrypha*. Leipzig. 1876.
- 26) Ambroise de Milan. *Traité sur l'Évangile de saint Luc*. II. Ed.Tissot. Cerf. 1958. p.201.
- 27) cf. Yokoyama, Ayumi. *Joseph d'Armathie dans les romans arthuriens au Moyen Âge. Keisuisha*. Hiroshima. 2002.
- 28) *PL*. t.105. col.1144.
- 29) *PL*. t.172. col.1127.
- 30) cf. Le dualisme de "la vieille loi" et "la nouvelle loi" pénètre le *Perlesvaus* et celle-ci s'achève au moment de la conquête du "Château au Noir Hermite" par le héros.
- 31) Vloberg, Maurice. *L'Eucharistie dans l'Art*. Arthaud. 1946. pp.147, 158 etc.
- 32) *Ibid.* p.150.

- 33) ex. Ms. Modena, Bibl. Estense, E.39, fol.8d “[...] et si croi le commandement de ses deciples qu’il a envoieé en terre por son non essaucier et por garder les peceors de l’Anemi.” Nous présumons que le vers précède la prose, mais quelques critiques supposent contrairement. cf. Roach, W. «The Modena Text of the Prose *Joseph d’Arimathie*.» *Romance Philology* 9 (1956). p.314.
- 34) Grimbert, Joan Tasker. «“Testimony” and “Truth” in *Joseph d’Arimathie*. » *Romance Philology* 44 (1990;91). pp.379-401.
- 35) Evdokimova, Ludmilla. «Vers et prose au début du XIII^e siècle : le *Joseph* de Robert de Boron.» *Romania* 117 (1999). pp.448-473.
- 36) Hillgarth, J.N. «L’Influence de la *Cité de Dieu* de saint Augustin au Haut Moyen Âge.» *Sacris Erudiri* 28 (1985). p.8.
- 37) cf. *Dictionnaire de Spiritualité*. «Corps» col.2378 – 2379.
- 38) Anitchkof. *art.cit.* p.174.